

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 28 mars 2023 –

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 081-248100497-20230328-2023DEL18-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 21 mars 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B. et CRAYSSAC C.. Déléguée suppléante : Mme CABROLIER G. (suppléante de Mme FABRE D.).
Date d'affichage : 21 mars 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes GAUSSERAND D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à Mme THOMAS G.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), CAYRE C., (pouvoir à M. RIVA C.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.), TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absentes : Mmes CAMPAGNARO M-C. et GUIBELIN A.. Secrétaire de séance : Mme BAYSSE Nicole.

DEL 2023/18 : Affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget annexe « Cité administrative ».

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté qu'il y a lieu de délibérer sur l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2022 du budget annexe « Cité administrative ». Il rappelle que le compte administratif 2022, fait apparaître les montants suivants :

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 45 791,55 €
Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 85 977,11 €
Solde des restes à réaliser de la section investissement	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, par 32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture de l'exercice 2022 en excédent de fonctionnement reporté (ligne R002).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA

Le secrétaire de séance,

Nicole BAYSSE.

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le 31/03/2023... et publication sur le site internet de la Communauté le 03/04/2023...
Le Président,